

SOUS-PRÉFECTURE
D'OLORON SAINTE MARIE

Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
"Gave d'Oloron et marais de Labastide-Villefranche"
le Jeudi 22 novembre 2012 à la Mairie de Navarrenx

Y assistaient, sous la présidence de M. Delvert, Sous-préfet d'Oloron Sainte Marie:

- M. Baucou Jean, Maire de Navarrenx,
- M. Pédéhontaa Jacques, Conseiller général du canton de Navarrenx,
- M. Marestin Jean, Président de la Communauté de communes de Josbaig,
- M. Casteraa Jean Louis, Maire de Cauncille, représentant la Communauté de communes du pays d'Orthe,
- M. Baldan Patrick, Maire de Castetnau-Camblong, représentant la Communauté de communes de Navarrenx,
- M. Cazenave Didier, Maire de Geüs d'Oloron,
- M. Costemalle Louis, Maire de Gurs,
- M. Matheu Joseph, Maire d'Ogenne Camptort,
- M. Saphores Bernard, Maire de Saint Pé de Leren,
- M. Casabonne Jean, Maire d'Escou,
- M. Mirande David, Maire d'Aren,
- M. Arribère Daniel, Maire de Lay-Lamidou,
- M. Lendre Jean Baptiste, Maire de Méritein,
- M. Lougarot Bernard, Président du SIGOM,
- M. Bedecarrax Jean, Président du syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents,
- M. Sallenave, représentant le Maire de Labastide-Villefranche,
- Ms Bénèteau Bernard et Muel René, représentant le Maire de Salies de Béarn et le syndicat des crues de Salies,
- Mme Castagné Christiane, représentant la Maire d'Ance,
- M. Susbielle Philippe, représentant le Maire de Bugnein,
- M. Labache Philippe, représentant le Maire d'Auterive,
- M. Drance Claude, représentant le Maire de Susmiou,
- M. Catcoury Jacques, représentant le Maire de Jasses,
- Mme Fournier Marion, représentant le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents,
- Ms Minvielle Grégory et Roy Raphaël, représentant le SIGOM,
- M. Gjini Jacques, représentant Migradour et l'AAPPMA du gave d'Oloron,
- M. Etchecopar Pierre, représentant l'AAPPMA du pays de Soule,
- M. Maudou Sylvain, représentant la Fédération de pêche 64,
- Mme Darrouzet Anne, représentant la SEPANSO,
- M. Ypas Claude, représentant le Comité départemental de canoë-kayak,
- Ms Nguyen Jean Marc et Lailheugue Jean Marc, représentant l'UNICEM,
- Mme Bouhaben Laurence, représentant la CCI Pau Béarn,
- Mme Bordessoulles Anne, représentant le Groupement de défense sanitaire aquacole d'Aquitaine,
- Mme Etchegoyhen Christine, représentant l'Union des producteurs d'électricité du bassin de l'Adour,
- M. Villemur André, représentant EDF Production,
- M. Castets Jérôme, représentant la Fédération des chasseurs des Landes,
- M. Péboscq Christian, représentant la Fédération des chasseurs des P-A,
- M. Touyarou Jean, représentant le Centre régional de la propriété forestière,
- M. Etchepare Jean-François, représentant l'ONF,

- M. Laporte Thierry, représentant le CEN Aquitaine,
- M. Pichon Charlie, représentant Biotope,
- M. Tarozzi Gilbert, représentant la DDTM des Landes,
- Mmes Friedling Juliette, Laborde Emilie et M.Barberis Jérôme, représentant la DDTM des Pyrénées-Atlantiques,
- Mme Hirigoyen Michèle, Sous Préfecture d'Oloron.

M. Baucou, maire de Navarrenx, souhaite la bienvenue aux participants.

Le Sous-préfet présente la grande importance de ce site aussi bien en terme de superficie (2450 hectares répartis sur deux départements et 96 communes) qu'en terme de variété écologique et d'activités humaines.

Il rappelle que la France a l'obligation de rendre compte à l'Europe de l'état de conservation des sites Natura 2000 et que, pour ce faire, l'Etat a engagé des inventaires naturalistes sur tous les sites cours d'eau ou terrestres de son arrondissement. C'est déjà le cas en haut-Béarn et sur les gaves d'Aspe, d'Ossau et du Saison. L'inventaire naturaliste du site du gave d'Oloron et du marais de Labastide-Villefranche, confié au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Aquitaine et à Biotope, a débuté au printemps 2012.

Cet inventaire n'est qu'une première étape dans la rédaction d'un document d'objectifs par le comité de pilotage. L'Etat compte sur l'implication des collectivités territoriales pour s'engager dans l'élaboration de l'étude socio-économique qui doit accompagner ou suivre cet inventaire.

Il est souvent reproché à Natura 2000 d'avoir été mal engagé notamment lorsque les zonages ont été définis. Il importe de revenir sur cette perception pour mieux appréhender les objectifs de la démarche qui vise à mettre en avant les bonnes pratiques. Au-delà du diagnostic naturaliste, un diagnostic socio-économique doit être établi afin de pleinement prendre en compte les activités humaines.

Le Sous-préfet propose un fonctionnement pragmatique du comité de pilotage :

- il en conserve la présidence dans l'attente de passer la main à une collectivité qui serait prête à s'investir;
- un bureau pourrait être mis en place comprenant des élus volontaires, des représentants des usagers, des professionnels et des associations concernées. Afin de limiter le nombre de réunions, ce bureau pourrait avoir une composition similaire au comité de pilotage créé dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (DCE) et les réunions pourraient être mises en cohérence.

Le Sous-préfet laisse la parole à Mme Laborde (DDTM64) qui rappelle le contenu de la démarche Natura 2000 et présente le site du gave d'Oloron et marais de Labastide-Villefranche.

M. Pichon (Biotope) détaille ensuite les missions, la méthodologie, l'état d'avancement et le calendrier du diagnostic engagé par Biotope et le CEN Aquitaine.

Ces présentations sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans les Pyrénées-Atlantiques (www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr).

Plusieurs membres du Comité de pilotage souhaitent intégrer la formation restreinte proposée par le Sous-préfet :

- le représentant de Migradour et de l'AAPPMA d'Oloron,
- le Président du syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents,
- le représentant du syndicat des crues de Salies,
- le représentant de l'ONF,

- le représentant de l'UNICEM,
- les représentants des communes de Navarrenx, Lay-Lamidou, Labastide-Villefranche, Ance, Salies de Béarn et Saint Pé de Leren,
- la représentante de la SEPANSO.

Il en sera tenu compte lors de la composition du bureau.

Oloron Sainte Marie, le 20 DEC. 2012

Le Sous-préfet,

Jean-Michel DELVERT

